

LETTRE D'INFORMATION AUX RIVERAINS • MARS 2020

Liaison souterraine Oisquercq-Buizingen



Valérie Jadot

Community Relations Officer

Chers Riverains,

Aujourd'hui, il est nécessaire, pour votre région, de disposer d'un réseau électrique haute tension fiable permettant de répondre aux défis de la transition énergétique. Ainsi, Elia, en tant que gestionnaire du réseau de transport électrique belge à haute tension, prévoit le remplacement de la liaison aérienne 2x150 kV, entre les postes de Oisquercq et Buizingen.

La liaison aérienne reliant les postes électriques de Oisquercq, en Wallonie; et de Buizingen, en Flandre, date de 1959 et arrive en fin de vie. Afin d'assurer la fiabilité du réseau et la sécurité d'approvisionnement à long terme, il est nécessaire de construire une nouvelle alimentation électrique pour remplacer cette liaison aérienne. **Cette nouvelle liaison sera souterraine.**

Elia a ainsi étudié différentes alternatives pour vous proposer le meilleur tracé possible tout en mettant en place un réel partenariat avec les autorités communales et régionales concernées par le projet.

Afin de garantir une objectivité maximale, Elia a fait le choix de demander à un bureau d'études indépendant et agréé par la Wallonie de réaliser une Notice d'Evaluation des Incidences sur l'Environnement (NEIE). Le document complet pourra être consulté auprès de votre Administration communale durant l'enquête publique, organisée dans le cadre de notre demande de permis.

Dans un souci de bonne information, notre équipe tient à vous renseigner au mieux sur le projet Oisquercq-Buizingen par le biais de cette brochure informative. Vous y trouverez ainsi une présentation du projet, les principales conclusions de la NEIE et le planning prévisionnel.

Notre équipe reste à votre écoute pour répondre à vos questions via le numéro gratuit **0800 / 18 002** ou via l'adresse **riverains@elia.be**. Retrouvez également l'actualité du projet sur **www.elia.be** ou sur notre page Facebook **@Elia projects**.

Bonne lecture !

0800/18 002
riverains@elia.be
elia.be
f Elia projects



elia.be



riverains@elia.be



Elia projects



0800/18 002



Assurer la fiabilité du réseau

La liaison aérienne actuelle 2x150 kV qui relie le poste de Oisquercq à Buizingen arrivant en fin de vie, Elia prévoit son remplacement en vue de maintenir la fiabilité du réseau dans la région et pour garantir la sécurité des riverains aux abords de la ligne.

Ainsi, après avoir mené les études de tracés et de technologie, Elia a opté pour la pose d'une nouvelle liaison souterraine de 150 kV selon un nouveau tracé traversant, en Wallonie, les communes d'Iltre et de Tubize, sur 1,2km et 4,8 km respectivement. A noter que 2,6 km de la liaison seront placés le long du Canal Charleroi-Bruxelles.

Démontage de la liaison aérienne

La liaison aérienne existante entre les postes de Oisquercq et Buizingen sera démontée après la mise en service du nouveau câble souterrain. De cette manière, l'alimentation du réseau local sera assurée en permanence.

Le démontage de la ligne aérienne fera l'objet d'un permis d'urbanisme distinct, introduit une fois les travaux de la pose du câble débutés.



« La liaison souterraine proposée est l'alternative qui selon nous répond le mieux au besoin identifié, en tenant compte des intérêts des différentes parties prenantes »

- Michel Antoine,
Program Manager du projet

La liaison aérienne actuelle ainsi que le projet de câble souterrain en quelques chiffres :

- 1959 - année de construction de la liaison aérienne ;
- 150 kV - niveau de tension ;
- 29 - nombre de pylônes (dont 11 en Wallonie) ;
- 14,7 - longueur du futur câble souterrain (dont 6 km en Wallonie) ;
- 8,5 km - longueur de la liaison aérienne à démonter (dont 2,5 km en Wallonie).

Quels sont les principaux impacts de notre chantier ?

En tant qu'entreprise socialement responsable, Elia apporte une contribution positive à la transition énergétique mais développe également son réseau en tenant compte de la biodiversité, des riverains et des partenaires locaux. Ainsi, une Notice d'Evaluation des Incidences sur l'Environnement

(NEIE) a été réalisée par un bureau d'études indépendant et agréé en Région wallonne. L'objectif de cette notice est d'évaluer les effets du projet sur l'environnement au sens large (sols, eaux, milieu biologique, urbanisme, mobilité, etc.) et d'émettre des recommandations.

Parmi les conclusions et recommandations formulées par le bureau d'études indépendant SGS, nous retiendrons principalement les éléments suivants :

- Au vu des contraintes techniques, de l'impact paysager inexistant et de la densité de population, **la liaison souterraine est l'alternative la plus adéquate** et répond aux principes du Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER).
- **En phase de chantier :**
 - La mobilité sera perturbée au niveau de la rue Drève du Vivier, de la rue de Clabecq et de la rue de l'Alliance. Un plan de mobilité sera ainsi mis en place en concertation avec la Commune et la Zone de Police afin de garantir la sécurité tant du chantier que des riverains.
 - Au niveau du quai de halage, la circulation y sera impossible pendant la durée du chantier. Une signalisation spécifique devra être mise en place ainsi qu'une restriction d'accès au chantier pour éviter la circulation de piétons et cyclistes sur celui-ci. Ces dernières seront réfléchies et réalisées en collaboration avec les gestionnaires du chemin de halage et un itinéraire bis sera proposé.
- **En phase d'exploitation**, aucun risque particulier n'est à craindre étant donné que la liaison est enterrée.

Que comprend une NEIE ?

- Une description du projet
- Un examen des alternatives pouvant être raisonnablement envisagées
- Une étude des incidences sur le territoire des communes concernées
- Une synthèse, une conclusion et des recommandations

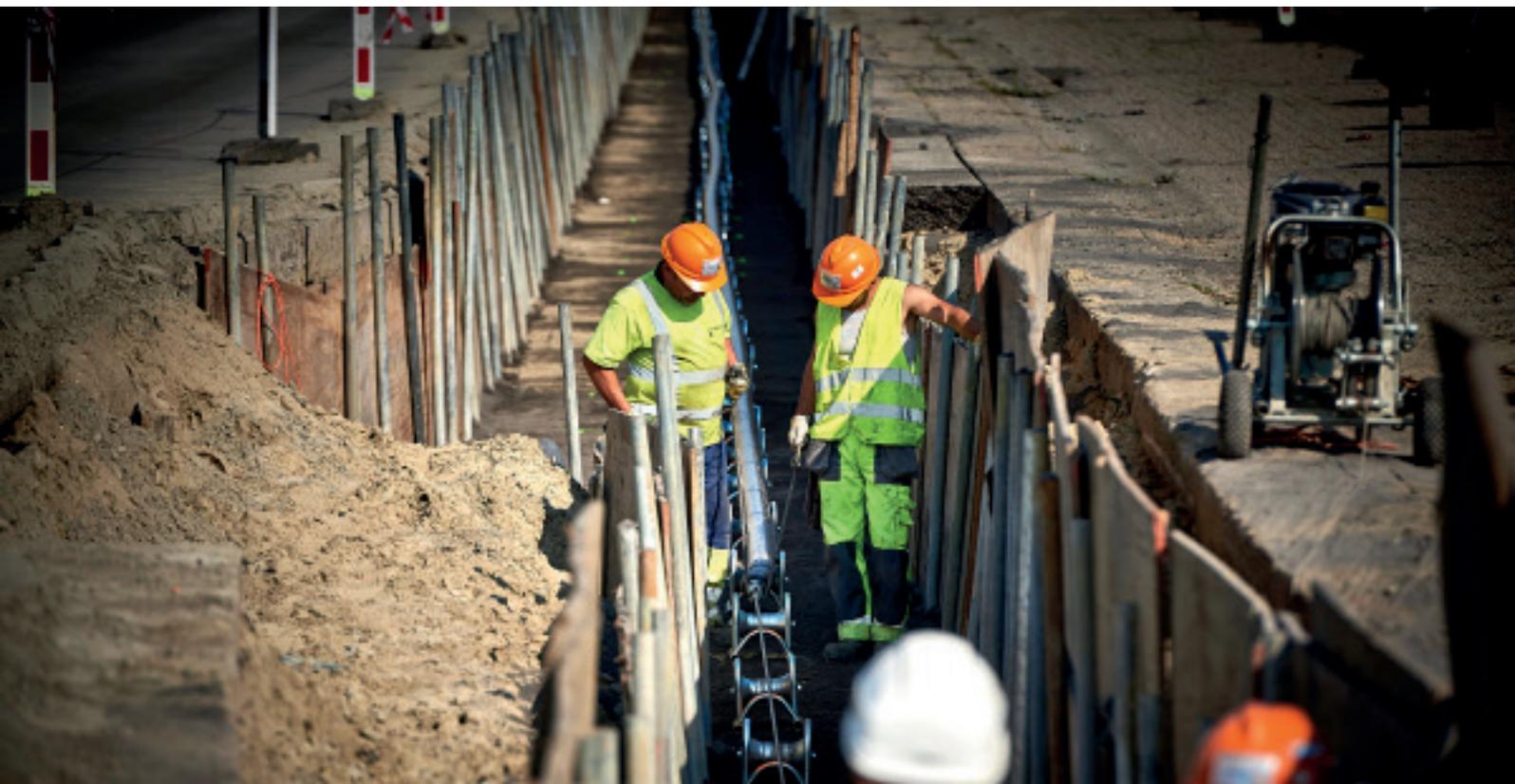
Qui est SGS ?

SGS est un des leaders mondiaux de l'inspection du contrôle, de l'analyse et de la certification.

En Belgique, SGS emploie 1600 spécialistes et experts sur 15 sites différents. Ils sont ainsi spécialisés, notamment, dans les domaines de l'environnement et de la construction.

SGS

www.sgs.be





L'agenda prévisionnel

Pour permettre la réalisation de ce projet, différentes autorisations sont nécessaires et, avec elles, différentes procédures spécifiques.



La demande de permis d'urbanisme

Le permis d'urbanisme sera introduit auprès du Fonctionnaire délégué de la Région wallonne. Dès que le dossier sera déclaré recevable, le Fonctionnaire délégué aura 130 jours pour instruire le dossier.

Dans le cadre de la procédure légale, une enquête publique est organisée par votre Administration communale. A ce moment, vous pourrez prendre connaissance du dossier complet. Suite aux résultats de l'enquête publique, votre Administration communale remettra un avis au Fonctionnaire délégué de la Région, autorité compétente en la matière.

La décision sur ce projet est dès lors attendue pour le dernier trimestre 2020.

Dès le démarrage du chantier relatif à la pose du câble souterrain, un permis d'urbanisme distinct sera introduit pour le démontage de la ligne aérienne.



Gestionnaire du réseau de transport d'électricité à haute tension en Belgique, Elia emploie 1 350 professionnels et gère actuellement plus de 8 495 km de lignes aériennes et de câbles souterrains. Son réseau, est considéré comme l'un des plus fiables d'Europe. Il assure le transport de l'électricité des producteurs vers les gestionnaires de réseau de distribution et

vers les grands consommateurs industriels, ainsi que l'importation et l'exportation d'électricité depuis et vers les pays voisins.

elia.be
 riverains@elia.be
 Elia projects
 0800/18 002

